

N° 146

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1981.

RAPPORT

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer
un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1981.*

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,

Rapporteur général.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Christian Pierret, sous le numéro 651.

(2) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Christian Goux, député, vice-président ; Maurice Blin, sénateur ; Christian Pierret, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Edmond Alphandery, Parfait Jans, Jean Naticiez, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant, députés ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Yves Durand, Louis Perrein, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Jean-Pierre Balligand, Jean-Louis Dumont, Charles Josselin, François Mortelette, Jean de Préaumont, Emmanuel Hamel, Paul Chomat, députés ; Joseph Raybaud, Jean-Pierre Fourcade, Camille Vallin, Modeste Legouez, René Tomasini, André Fosset, Josy Moinet, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 561, 594, 596 et in-8° 71.

Sénat : 104, 121 et in-8° 22.

Lois de finances rectificatives.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 17 décembre 1981, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions, restant en discussion devant le Parlement, du projet de loi de finances rectificative pour 1982.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Christian Pierret, Edmond Alphandery, Parfait Jans, Jean Natiez, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant.

Pour le Sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Yves Durand, Louis Perrein.

Membres suppléants :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Pierre Balligand, Jean-Louis Dumont, Charles Josselin, François Mortelette, Jean de Prémaumont, Emmanuel Hamei, Paul Chomat.

Pour le Sénat :

MM. Joseph Raybaud, Jean-Pierre Fourcade, Camille Vallin, Modeste Legouez, René Tomasini, André Fosset, Josy Moinet.

La Commission s'est réunie le 18 décembre 1981 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Edouard Bonnefous, en qualité de président, et M. Christian Goux, en qualité de vice-président.

Les rapporteurs généraux, MM. Blin et Pierret, ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat et pour l'Assemblée nationale.



Après intervention des rapporteurs, la commission mixte paritaire a décidé de délibérer sur le seul texte existant, à savoir celui qu'avait adopté l'Assemblée nationale et que le Sénat a rejeté dans son ensemble.

Au terme de l'examen des articles auquel elle a procédé, la commission mixte paritaire, bien qu'elle ait enregistré un accord sur certaines dispositions, a constaté qu'aucun texte d'ensemble n'était susceptible de recueillir l'agrément de la majorité de ses membres et ne pouvait donc être proposé aux deux Assemblées.